



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DU 6 JUIN 2017

PARENTS ÉLUS PRÉSENTS :

École de l'Esplanade :

- Madame Sana EL GOUMRI
- Madame Ornella FRANCOIS-GAMBERONI
- Madame Jessica ROLLAND

École Georges Ouvrard :

- Madame Aurore GUIOT
- Madame Stéphanie SLAHI

École La Prairie :

- Madame Nathalie COUSIN
- Madame Marjorie SCHREIBER

Collège Le Lac :

- Madame Florence LAPASIN

ÉCOLE MATERNELLE DE « LA PLAGE » :

- Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+)

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

- Perrine LAMBOTTE

CENTRE SOCIAL LE LAC :

- Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH
- Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S.
- Clara BASTIANI, stagiaire



Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S., ouvre la séance en accueillant Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école « La Plage » et coordinateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+). Il indique qu'il va faire la présentation des dispositifs mis en place dans les écoles maternelles concernant les inscriptions d'enfants à partir de 2 ans. Il poursuit en expliquant que les parents de l'école Georges Ouvrard doivent venir expliquer pourquoi ils n'ont pas participé cette année à l'organisation de la Fête de l'Enfance.

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« Mon rôle est de coordonner le réseau pour que toutes les écoles travaillent de la même façon. Ma présence aujourd'hui a été décidée suite à une rencontre avec Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. Je rappelle que toutes les écoles se doivent d'accueillir les enfants dans l'année de leurs 2 ans. Pour que l'enfant soit inscrit, il n'a pas besoin d'être impérativement propre.

L'enfant ne pourra pas intégrer l'école s'il porte des couches par manque de personnel aidant en école maternelle notamment. L'apprentissage de la propreté se fait à l'école aussi. Les parents ont souvent peur d'inscrire leur enfant, car il n'est pas encore propre. L'enfant peut très bien faire des essais le temps d'acquérir la propreté.

Nous souhaitons que les enfants fréquentent le plus tôt possible l'école, nous le voyons dans les résultats scolaires que le fait d'avoir un an de plus de scolarité joue en la faveur de l'enfant. En entrant dans une classe, nous reconnaissons les enfants qui ont bénéficié d'une année de scolarité en plus. Je ne vais pas pouvoir rester beaucoup plus longtemps, avez-vous des questions ou remarques ? »

Sana EL GOUMRI, école de l'Esplanade :

« Ma sœur a inscrit sa fille, mais ne sait toujours pas si elle sera propre ou pas à la rentrée... »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« Le dialogue se fera avec le directeur d'établissement qui accueillera l'enfant. Vous verrez le jour de la rentrée, soit il est propre et il intègre l'école, soit il ne l'est pas et la rentrée sera repoussée au moment où il sera propre, même en cours d'année. En général, chaque fin de vacances peut être une période d'intégration. L'enfant peut alors venir faire un essai et, s'il est propre, intégrer la classe.



Les inscriptions peuvent être faites avec une rentrée en janvier par exemple, mais à la condition que plusieurs nouveaux enfants intègrent en même temps (5 ou 6), ce qui fait un nouveau noyau et les enfants ne se sentent pas seuls ».

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« J'ai fait paraître un article sur le site du centre social et j'ai remis un petit complément après sur ce qu'a dit Monsieur CORBELLARI ».

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« Au niveau des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), nous en avons une pour deux classes, soit $\frac{1}{2}$ ATSEM par classe, elle est là pour avoir aussi un appui pédagogique. Si toute la matinée, elle change les couches ça sera au détriment des autres enfants qui sont propres et qui ne bénéficieront pas du soutien pédagogique ».

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Est-ce que cette scolarisation des enfants de 2 ans concerne uniquement les quartiers prioritaires dans le cadre du REP + ? »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« Disons que dans les quartiers prioritaires, en toute petite section, les enfants sont comptés dans les effectifs. À Floing par exemple, les petits ne compteront pas dans les effectifs. Nous n'avons pas connaissance des enfants susceptibles d'arriver à l'école à l'avance et nous n'avons pas toujours les informations afin de prévoir l'organisation de la rentrée. Une année, la veille de la rentrée, nous avons eu 5 inscriptions par exemple. »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Madame LAMBOTTE, connaissez-vous les enfants sur le quartier du Lac ? Leur âge ? »



Perrine LAMBOTTE, Caisse d'Allocations Familiales :

« Je peux me renseigner, mais cela ne nous dira pas si l'enfant sera en capacité d'intégrer l'école à la rentrée ».

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« Il serait bien de pouvoir prendre contact avec les parents pour les informer des démarches possibles... »

Perrine LAMBOTTE, Caisse d'Allocations Familiales :

« Concrètement, il vous faudrait la liste des enfants qui auront deux ans sur le quartier sur l'année 2017/2018 ? »

Ornella FRANCOIS-GAMBERONI, école de l'Esplanade :

« Nous pourrions organiser des réunions d'information ».

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« Oui et le mieux serait de rencontrer les parents. C'est vrai que parfois à 5 élèves près, on risque des fermetures de classes... Si nous connaissons les personnes, les directeurs prendraient contact avec elles. En général, les enfants peuvent même avoir des difficultés de langage, mais ça ne doit pas être un frein à l'inscription ni quoi que ce soit d'autre (enfant souvent malade, etc.) »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Le souci, c'est que beaucoup de gens ne savent pas tout ça... »

Perrine LAMBOTTE, Caisse d'Allocations Familiales :

« Sur quelle zone voulez-vous les contacts ? »



Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« L'ensemble de la ville si possible »

Perrine LAMBOTTE, Caisse d'Allocations Familiales :

« Je vous dirai si c'est possible »

Monsieur Cédric CORBELLARI, Directeur de l'école La Plage et coordonnateur du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) :

« Vous pouvez me l'envoyer directement à mon adresse mail »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. remercie Monsieur Cédric CORBELLARI qui quitte la réunion à 14 h 05.

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« J'ai vu Monsieur BLAISE, il y a 15 jours. Au cours des réunions de préparation, nous n'avons eu personne de Georges Ouvrard et le REAAP a donc décidé d'exclure cette école de l'organisation et des bénéfices de la Fête de l'Enfance. Il m'a dit qu'il y avait eu des mésententes entre parents d'élèves ? »

Aurore GUIOT, école Georges Ouvrard :

« Nous avons lu un compte-rendu il n'y a pas longtemps où Madame Douville disait qu'il y avait une mésentente entre les parents alors que c'est faux... »

Jessica ROLLAND, école de l'Esplanade :

« Vous n'avez pas eu de convocation pour les réunions ? »

Aurore GUIOT, école Georges Ouvrard :

« Non, aucune communication... »



Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Je me suis rendu à deux conseils d'école à Georges Ouvrard, mais vous n'y étiez pas... »

Aurore GUIOT, école Georges Ouvrard :

« Nous n'avons pas reçu de convocation et la seule qui a été prévenue, Madame Salhi, ça s'est fait le jour même devant l'école. C'est un manque d'information et de communication. L'année dernière, le directeur m'avait mise sur la liste, mais je n'ai rien voulu faire... »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Nous en prenons bonne note et sommes contents de vous compter à nouveau parmi nous l'année prochaine. J'en profite pour vous donner des courriers à distribuer dans vos écoles respectives. Avez-vous reçu le compte-rendu de la réunion plénière du 2 mai 2017 ? »

Marjorie SCHREIBER, école de La Prairie, indique ne pas l'avoir reçu et redonne son adresse mail à la secrétaire n.schreiber0@laposte.net.

La secrétaire du centre social Le Lac lui indique que la boîte mail du centre connaît des difficultés notamment avec les adresses La poste et Free.

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Avez-vous des remarques ? »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S., propose au vote le compte-rendu du 2 mai 2017. Il est voté à l'unanimité.

Il demande si tout le monde a bien reçu l'ensemble des comptes rendus des différentes commissions et tout le monde approuve.



Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH à Marjorie SCHREIBER :

« Avez-vous revu avec Julopark ? »

Marjorie SCHREIBER, école de La Prairie, répond qu'elle va rappeler pour le tarif.

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Suite à la réunion avec Monsieur Louis du CSS, nous nous sommes questionnés pour les achats dans les commerces locaux, mais nous trouvons que ça fait encore cher. Cette année, nous achetons encore sur le sedanais mais nous gardons encore Promocash et Leclerc pour avoir des prix plus bas et rentrer un peu de bénéfice pour la Fête de l'Enfance... D'autre part, il faut voter l'utilisation de la monnaie de singe »

Marjorie SCHREIBER, école de La Prairie :

« Nous avons remarqué que comme l'ensemble des parents n'est pas toujours à la même réunion en même temps, il serait difficile d'expliquer le fonctionnement de la monnaie de singe à tout le monde avant le jour J. Pour cette année, ça fera juste... »

Jessica ROLLAND, école de l'Esplanade :

« Les enfants risquent plus de perdre les jetons que les cartes. Je pense qu'il y a trop de stands pour utiliser cette monnaie, ça nous obligerait à rajouter une caisse juste pour les jetons, le système de tickets est plus simple, je pense ».

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Donc, même pour l'année prochaine tu penses que l'on a trop de stands pour les jetons ? »

Jessica ROLLAND, école de l'Esplanade :

« Oui, nous proposons trop de stands pour le système de jetons. Ou alors, uniquement utiliser les jetons pour la buvette et l'alimentaire ? »



Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Si nous partons sur la monnaie de singe pour ne plus brasser d'argent et de tickets et de faciliter l'utilisation, nous ne pouvons pas avoir plusieurs organisations. Ça remet donc en question ce système même pour les autres années. Gardons-nous la même organisation par tickets ? »

Système de tickets votés à la majorité (deux abstentions : Mesdames Guiot et Salhi).

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH informe que Jonathan ROUSSEAU a gagné des places pour Eurospace Center à une tombola et les a données pour la la Fête de l'Enfance. Elle fait la lecture du courrier de la Mairie qui informe du matériel mis à disposition.

Sana EL GOUMRI, école de l'Esplanade :

« Emmanuelle Dulin ne t'a pas appelé pour venir voir son emplacement ? »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Je vais m'en occuper. Avez-vous validé les contrats pour locations de structures gonflables ? »

Marjorie SCHREIBER, école de La Prairie :

« Monia BENAMI s'occupe d'aller chercher le contrat chez Youcef Abgour pour la location du château gonflable de 7 m X 7 m au même prix que celui de 5 m X 5 m »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Vous avez validé le contrat pour structures gonflables et stand de foot géant chez Julopark pour 150 euros »

Sana EL GOUMRI, école de l'Esplanade :

« Nous avons parlé d'un sculpteur de ballons... »



Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« À la dernière réunion, nous avons parlé des sculpteurs de ballons, des mascottes, etc. Nous nous sommes dit que l'on arrêterait, car sinon ce ne sera plus la Fête de l'Enfance du quartier, mais une grosse fête... »

Marjorie SCHREIBER, école de La Prairie :

« Nous aurons quand même 3 grandes structures gonflables... »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Rien n'empêche cependant de contacter ces professionnels pour des journées isolées dans l'année. Nous pouvons faire des journées avec les mascottes puis des autres avec les bassins, etc. La Présidente du centre social a fait la commande de maquillage, j'ai commandé des ballons pour décorer les stands de la Fête de l'Enfance. Avez-vous des questions ? »

Personne n'a de questions ou remarques.

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Je reviens sur la commission podium du 30 mai 2017 : Nous avons fait la mise au point des animations podium avec Monsieur Lambinet et le groupe Oscar... Les frères Benaoudia n'étant pas venus n'ont pas pu participer à la préparation avec Monsieur Lambinet, ils pourront tout de même intervenir dans la cour et sans sono. Nous pouvons leur prévoir un spectacle plus complet pour l'an prochain. En ce qui concerne les Blind test, ils auront lieu de 17 à 19 h, Sana s'occupera des familles désignées pour aller sur le podium. Jeux pour enfants : un animateur sera là pour aider le speaker. Gilles Diss est entré en contact avec Monsieur Lambinet, tout est au point. En ce qui concerne les affiches, je dois me rendre au plus tard le lundi 12 juin 2017 à la reprographie. Quelqu'un veut venir avec moi ? »

Marjorie Schreiber, Nathalie Cousin et Sana El Goumri se portent volontaires...



Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Ce sera certainement mardi. J'ai reçu votre mail pour le microprojet accepté, mais il faudra faire un compte rendu et il faut qu'il y figure le nombre de personnes et le compte rendu des personnes. Sur le questionnaire des visiteurs d'ailleurs, il faut ajouter une ligne pour la prestation de Gilles Diss. Mesdames EL GOUMRI et SCHREIBER ont demandé une aide à Ardenne Métropole pour la venue de Gilles Diss, 1000 euros ont été accordés »

Sana EL GOUMRI, école de l'Esplanade :

« Combien demande le groupe Oscar ? »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« 104 euros par personne. Ils sont deux. Inutile de faire d'autres réunions podium d'ici la Fête de l'Enfance, mais si vous voulez vous réunir avant, vous me prévenez sans problème »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Nous devons convenir d'un après midi pour les enveloppes. Pour les affiches, on a ressorti celles de l'année dernière, mais comme certains tarifs ont changé (sandwichs) on collera une petite étiquette au-dessus. Pour pouvoir gagner de l'argent sur les boissons, Florence Lapasin se rendra à Promocash dans le cadre de la Fête de la musique, car les boissons se gardent. Si vous avez du papier journal, pensez à l'apporter pour emballer les lots de pêche à la ligne... Il nous reste à faire le planning des bénévoles... Dès que nous avons les noms et le nombre de bénévoles, on fixe une réunion. Nous avons convenu de faire un règlement écrit pour que toutes les personnes dans les stands puissent le voir »

Jessica ROLLAND, école de l'Esplanade :

« Fatma sera au barbecue avec moi encore comme l'année dernière »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Super. Je rappelle que tout parent désirant participer en qualité de bénévole peut le faire... »



Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Il faut véritablement remplir le papier et nous le donner avant la Fête de l'Enfance. Les gens venant le jour J, ne pourront pas être bénévoles. Ils devront avoir participé à la réunion préparatoire et avoir rendu le papier »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Les parents peuvent venir aussi juste profiter de la Fête de l'Enfance avec leurs enfants »

Jessica ROLLAND, école de l'Esplanade :

« Ne devons-nous pas, dans le cadre du plan Vigipirate, penser à la sécurité aux entrées ? »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Nous allons demander au directeur du centre social Le Lac, qu'il prenne contact avec Monsieur Le Maire à ce sujet »

Ornella FRANCOIS-GAMBERONI, école de l'Esplanade :

« Nous, par exemple, à la chorale de nos filles ce soir nous avons une invitation à présenter pour pouvoir entrer »

Philippe JOLIOT, coordonnateur C.L.A.S. :

« Avez-vous pensé à un plan B s'il pleut le jour de la Fête ? »

Nathalie NAUDIN, responsable A.C.F et ALSH :

« Il faudrait peut-être plusieurs plans. S'il pleut pendant le temps de la prestation de Gilles Dis, nous pouvons décaler, s'il pleut toute la journée, il faut voir s'il y a la possibilité de repli pour revenir rapidement ici, ou est ce qu'on s'organise pour installer une autre sono ici, dans la grande salle ? Sinon nous avons les préaux ainsi que tout le pole enfance qui nous appartient maintenant. Je vous donne rendez-vous vendredi prochain à 13 h 45 pour préparer les enveloppes »

La réunion se termine à 15 h 00.